© Dovemed

1

© Dovemed

2

© C. Pietri/ Région Auvergne-Rhône-Alpes

3

4

DR

© Olivier Harrassowski

5

6

© Engineersk

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE STATION-SERVICE HYDROGÈNE D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, À LA MOTTE-SERVOLEX. 1 Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, était présent pour la cérémonie, en compagnie notamment de : Fabrice Pannekoucke, conseiller régional ; Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture de la Savoie ; Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex et vice-président de Grand Chambéry ; Xavier Dullin, président de Grand Chambéry et Michel Dantin, maire de Chambéry. 2 Jean-Michel Amaré, président d'Atawey et Jean-Michel Lain, président du groupe Jean Lain. **INAUGURATION DE LA PISCINE AQUALUDIQUE DU STADE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** 3 Lors de l'inauguration, plusieurs nageurs valides et handisport ont testé en public les nouveaux équipements de la piscine aqualudique. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de : Laurent Wauquiez ; Jean-Pierre Vial, sénateur de la Savoie ; Hervé Gaymard, président du Département de la Savoie ; Michel Dantin ; Martine Berthet, sénatrice de la Savoie et Xavier Dullin. **INSTALLATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ, À CHAMONIX.** 4 Martine Berthet ; Martial Saddier, député de la Haute-Savoie ; Patrick Mignola, député de la Savoie ; Émilie Bonnivard, députée de la Savoie et Virginie Duby-Muller, députée de la Haute-Savoie. **INAUGURATION DE LA TÉLÉCABINE DU PRAZ, À COURCHEVEL.** 5 Jean-Pierre Lalanne, directeur commercial de la S3V ; Philippe Mugnier, maire de Courcheve ; Martine Berthet ; Frédéric Loiseau, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville ; Vincent Rolland, député de la Savoie ; Fabien Felli, vice-président du directoire de POMA ; Pascal de Thiersant, président du directoire de la S3V, en compagnie de Stéphane Pfend, d'Hervé Thomas et de Landry Tirard, tous trois de la S3V. **INAUGURATION DE LA « PORTE DE TIGNES », AUX BRÉVIÈRES.** 6 Étaient notamment présents : Vincent Rolland ; Jean-Christophe Vitale, maire de Tignes ; Dominique Marcel, président de la Compagnie des Alpes ; Pascal Abry, directeur de la STGM et Fabien Felli.

SÉNAT

POUR INFORMATION Le 17 Février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie a interpellé Mme la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales par une question écrite n°14424 au sujet des Maisons France Service et des spécifiés de la montagne.

Publiée au JO Sénat le 20 février

MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA SAVOIE

Membre de la Commission des Affaires sociales

Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

Canton Albertville I

Texte de la question : Mme Martine Berthet attire l'attention de Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur la labélisation des Maisons France Service. « Parce que quand on vit dans l'isolement du très rural comme de l'urbain en difficulté, on veut un lieu où on va régler vos problèmes », ce sont les mots du président de la République lors de l'inauguration de la première Maison France Service (MFS). Le 25 avril 2019, le président de la République annonçait la création des « maisons France service ». Il a alors été demandé aux préfets de région de remettre au Premier ministre la liste des Maisons de Services Au Public (MSAP) remplissant d'ores et déjà les critères de labélisation « maison France service ». Les MSAP existantes ne peuvent obtenir le label France service qu'à la stricte condition de respecter les nouvelles exigences de qualité de services, c'est-à-dire respecter les trente conditions édictées dans la grille d'évaluation de la circulaire émise par le Premier ministre le 1er juillet 2019. Le territoire français comprend actuellement 1 340 MSAP et, depuis le 1er janvier 2020, 460 Maisons France Service ont ouvert leurs portes. Dans les départements ruraux, on craint légitimement pour l'avenir des actuelles MSAP. À titre d'exemple, la MSAP des Versants-d'Aime dans la commune d'Aime-La-Plagne propose deux fois par semaine des permanences sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise, à Bourg-Saint-Maurice et de ce fait ne peut remplir tous les critères fixés par la circulaire ; notamment sur le nombre de jours minimum d'ouverture. Pourtant, la ville de Bourg-Saint-Maurice dessert de nombreuses communes et dans ce territoire de montagne, tous les administrés ne peuvent pas se rendre à Aime-La-Plagne. Aussi, il est essentiel que cette maison dédiée au service public puisse être au plus près de la population. L'inquiétude est d'autant plus grande que le Premier ministre a annoncé que les MSAP qui ne respecteraient pas les critères fixés d'ici au 1er janvier 2022 ne toucheraient plus de

Sénat 15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06
Permanence parlementaire 5 Place Ferdinand Million - BP 70064 - 73203 Albertville Cedex
0479107626